

—Écoutez, Mr., dit Mr. Des Lauriers, il faudra faire des perquisitions pour la retrouver ; je n'épargnerai rien, et j'espère que de votre côté vous m'accorderez vos services.

—Avec plaisir, Mr., mais je crois qu'il serait inutile. . .

—Nous essaierons toujours, demain donc nous irons ensemble, vous et moi, accompagnés d'un certain nombre de personnes faire une fouille générale dans le Cap-Rouge ; on dit que c'est là le refuge de tous les brigands, n'est-ce pas mon ami ?

Mr. Des Lauriers l'examina attentivement.

—Oui, dit Maître Jacques embarrassé ; mais il est bien probable qu'on se trompe ; il n'est pas croyable que les voleurs se tiennent si près que cela de la ville.

—Nous verrons cela ; mais avant, Mr., quoique je ne doute nullement de votre franchise et de votre fidélité à mon égard, je crois qu'il sera nécessaire que vous me donniez des preuves convaincantes et solides comme quoi ma fille a été réellement enlevée sans que vous y ayez pris aucune part. . .

—Comment ? dit Maître Jacques, comment, vous oseriez croire. . .

—Je ne crois rien encore une fois, je ne vous soupçonne nullement ; mais il faut que je sois certain de cet enlèvement, qui me paraît assez extraordinaire, avant d'aller plus loin, et votre parole toute sacrée, qu'elle puisse être suivant moi, ne serait peut-être pas suffisante aux yeux d'autres personnes presque aussi intéressées que moi dans cette affaire. Ainsi donc, il vous faudra faire votre déposition devant un magistrat ; ou bien me produire des témoins.

—Quant à des témoins, dit Maître Jacques, je pourrai vous en donner deux bons ; et si vous n'en êtes pas satisfait, je suis prêt à jurer. . .

—Assez, dit Mr. Des Lauriers, incapable de maîtriser plus longtemps son ressentiment, assez, Mr. Jacques, je connais maintenant vos dispositions. . . je sais ce que vous êtes capable de faire. A quoi sert de perdre le temps inutilement. . . sachez, Mr. Jacques, que je connais l'auteur du crime.

—Mais vous badinez. . . dit Maître Jacques en faisant l'étonné et en frissonnant. . . ce n'est pas possible !

—Très possible, et je sais fort bien que vous le connaissez vous-même.

—Allons, allons, plus de badinage.

—Je parle sérieusement, dit Mr. Des Lauriers, en fixant attentivement Maître Jacques, il ne s'agit pas de rire et de jouer ici, entendez-vous ?

—Écoutez-donc, mon cher ami, dit Maître Jacques en s'impatientant, je n'ai pas de leçons à recevoir de vous probablement.

—Plût à Dieu que vous en eussiez eues, dit Mr. Des Lauriers, avec une sévérité qui augmentait de plus en plus, mais aujourd'hui il n'est plus temps ; il ne s'agit plus de cela. Vous dites donc que vous ne connaissez pas le coupable.

—Vous moquez vous ?

—Et vous pouvez le jurer ?

—Tant qu'il vous plaira.

—Et pouvez-vous jurer que ce n'est pas vous ?

—Si vous voulez m'insulter, dit Maître Jacques avec colère, vous le paierez plus cher que vous ne pensez ; vos questions sont par trop impertinentes pour que je les souffre plus longtemps ; avec tout autre qu'un ami il y a longtemps que je les aurais punies.

—Moi, votre ami, Mr., je maudis le jour où je vous ai connu.

—Et cependant vous avez été bien fier de me confier votre fille. . . voilà donc votre reconnaissance.

—Parceque je vous croyais alors honnête homme.

—Et pour qui me prenez-vous donc à présent.

—Pour ce que vous êtes, un scélérat, un voleur, dit Mr. Des Lauriers avec mépris et en le regardant avec fermeté et courage.

Maître Jacques bondit de rage.

—Vous prouverez, Mr., vous donnerez vos témoins ; je vous mantrai moi ce que c'est qu'insulter un homme d'honneur sans raison.

—Et moi, dit Mr. Des Lauriers, infâme scélérat, je vais te faire voir immédiatement que je peux prouver ce que je viens d'avancer, puis ouvrant la porte ;—Maurice, s'écria-t-il, ici Maurice.

—Maître Jacques frémit horriblement.

—Voilà, ajouta Mr. Des Lauriers, voilà l'homme qui va te condamner, c'est lui qui m'a tout déclaré. Tu ne diras pas qu'il a inventé ; tu sais qu'il connaît tous tes crimes aussi bien que toi. . .

—Parle, Maurice ! N'est-il pas vrai que c'est